université
PARIS-SACLAY

Challenge Start'up
Pitch-iD

Règlement du Challenge

ÉDITION 2025

I - PRESENTATION GENERALE

Le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) porté par l'Université Paris-Saclay regroupe treize membres fondateurs (l'**Université Paris-Saclay** ; les quatre établissements-composantes de l'Université que sont **CentraleSupélec**, **AgroParisTech**, l'**ENS Paris-Saclay** et l'**Institut d'Optique Graduate School** ; les deux universités membres-associées – **Université d'Évry** et **Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines** ; quatre organismes nationaux de recherche – **CNRS**, **INRAE**, **Inria** et **Inserm** – et deux acteurs de l'innovation sur le territoire que sont **IncubAlliance** et la **SATT Paris-Saclay**), ainsi que quinze partenaires parmi lesquels le **CEA Paris-Saclay**, l'**ONERA**, l'**Institut Gustave Roussy** ou encore **Genopole**. Dans le cadre de l'accompagnement des doctorants et de leur sensibilisation à l'entrepreneuriat Deeptech, les différents acteurs du PUI se sont mobilisés pour concevoir un **projet de formation commun**. Ainsi, le parcours carrière **"Entrepreneuriat Deeptech : Docteur en Startup"** est proposé à l'ensemble des doctorants et des doctorantes, toutes disciplines confondues.

Ce parcours structuré en cinq étapes intégrées permet aux doctorants **d'explorer l'entrepreneuriat Deeptech comme une voie professionnelle**, que ce soit en tant que salarié ou porteur de projet. Il offre une première immersion dans le monde entrepreneurial à travers :

- Des événements de sensibilisation,
- Une formation de découverte de l'univers des start-ups Deeptech,
- Un atelier d'idéation permettant aux doctorants de réfléchir à la valorisation de leurs travaux de recherche,
- Une formation avancée,
- Un accompagnement personnalisé pour celles et ceux souhaitant concrétiser leur projet entrepreneurial.

L'objectif général est d'aider les doctorants à envisager la valorisation de leurs travaux de recherche à travers la construction d'un projet entrepreneurial. Pour ceux dont le projet présente un fort potentiel, le parcours les accompagne jusqu'à la préparation d'une demande de financement pour la pré-maturation de leur start-up.

Ce programme repose notamment sur plusieurs journées de sensibilisation et mobilise l'ensemble des acteurs du territoire du PUI, assurant ainsi un ancrage solide dans l'écosystème Deeptech.

Pour compléter ce dispositif, la Maison du Doctorat de l'Université Paris-Saclay propose un challenge régional à l'échelle du territoire qui s'inscrit dans le cadre du challenge national **Starthèse.** Il s'agit du challenge **Start'up P**itc**h**-i**D**

L'objectif de ce concours est de mieux faire connaître aux doctorants et doctorantes les opportunités d'accompagnement à la création d'un projet entrepreneurial issu de leurs découvertes scientifiques, offertes par le parcours Entrepreneuriat Deeptech. Il vise également à mettre en lumière leurs idées et les compétences acquises, en les valorisant auprès du monde socio-économique et de la société civile. Comme l'ensemble des dispositifs qui s'inscrivent dans le cadre du challenge **Starthèse**, le challenge **Start'up P**itc**h**-i**D** permet de mettre en évidence « la démarche entrepreneuriale comme vecteur de révélation des compétences de ces jeunes chercheurs ».

2. POURQUOI PARTICIPER AU CHALLENGE START'UP PITCH-ID ?

Le challenge **Start'up P**itc**h**-i**D** offre une occasion unique aux participants de bénéficier d'un accompagnement par différents acteurs spécialistes de l'innovation et du transfert des résultats de recherche.

Les doctorants et doctorantes pourront d'une part **découvrir l'écosystème entrepreneurial du territoire et développer leurs connaissances et compétences entrepreneuriales,** en communication et vulgarisation scientifique, en construction d'une proposition de valeur et d'articulation d'un projet autour d'un impact sociétal.

Le challenge est ouvert à toutes les disciplines. Afin de garantir l'accès au challenge à toutes les formes d'innovation, la Maison du Doctorat de l'Université Paris-Saclay organisera un bootcamp spécifique visant à accompagner les doctorants en SHS ainsi que ceux engagés dans des approches transdisciplinaires. Son objectif est de les aider à poser les bases d'un projet entrepreneurial en s'appuyant sur leurs travaux de recherche, en élargissant le spectre au-delà de l'innovation technologique et de la Deeptech. Ce bootcamp sera également ouvert aux doctorants n'ayant pas suivi les formations dans le cadre du parcours entrepreneuriat Deeptech.

3. CRITERES DE PARTICIPATION ET REGLEMENT DU CHALLENGE

Le challenge **Start'up P**itc**h**-i**D** s'adresse aux doctorants ou docteurs ayant bénéficié :

- D'une formation de sensibilisation à l'entrepreneuriat, telles que celles offertes dans le cadre du **"Parcours Entrepreneuriat Deeptech – Docteur en Startup"** de l'Université Paris-Saclay ;
- Du **bootcamp spécifique** visant à accompagner les doctorants en SHS dans la construction d'une proposition de valeur ;
- De **toute autre formation pertinente** proposée par l'un des membres ou partenaires du PUI de l'Université Paris-Saclay.

Les doctorants et doctorantes doivent être inscrits pour l'année universitaire en cours (2024-2025) ou être docteurs de l'Université Paris-Saclay ayant soutenu il y a moins de 5 ans à la date de leur candidature dans le dispositif (à savoir 2020-2021).

Remarque : conformément au règlement de **Starthèse** :

- " Il n'est pas *requis des participant.es qu'ils candidatent à partir d'un projet réel ou qu'ils s'engagent à continuer l'instruction de ce projet à la suite de cette expérience*".
- Le dispositif s'adresse à toutes les formes d'innovation et notamment les innovations en SHS et les approches transdisciplinaires sans se restreindre à l'innovation technologique et à la Deeptech.
- Les projets peuvent être travaillés par une personne seule ou en équipe. Les profils au sein de l'équipe peuvent intégrer des jeunes chercheurs ou chercheuses et d'autres cursus. Cependant, une seule personne doit prendre la parole lors du pitch et, si les profils au sein de l'équipe sont variés, c'est un jeune chercheur ou chercheuse qui doit faire le pitch.
- Les lauréats du concours i-PhD ainsi que les jeunes chercheurs déjà engagés dans un parcours entrepreneurial (incubation, pré-maturation, maturation, Pépite) ne sont pas éligibles pour devenir lauréats nationaux du Challenge Starthèse.

Par ailleurs, il est nécessaire de répondre aux autres critères ci-dessous :

- Savoir s'exprimer en français ;
- Représenter l'université Paris-Saclay, son organisme ou unité de recherche ;
- Avoir informé et obtenu l'autorisation de sa participation au challenge auprès de son directeur sa directrice de thèse et son directeur/directrice d'unité.

ATTENTION : Tout candidat se présentant au challenge **Start'up P**itc**h**-i**D** doit s'engager, s'il est finaliste, à participer à la finale du challenge national Starthèse qui se déroulera à l'automne 2025 (la date sera précisée ultérieurement).

4. DEROULEMENT DU CHALLENGE

Les doctorants et jeunes chercheurs devront s'inscrire au challenge **Start'up P**itc**h**-i**D** via un formulaire en ligne, disponible à partir d'avril 2025. Une session de pré-sélection aura lieu en juin (date à préciser).

En fonction du nombre de candidatures, jusqu'à **10 finalistes** seront sélectionnés pour participer à la finale du challenge Paris-Saclay **Start'up P**itc**h**-i**D**, qui se tiendra l'après-midi du **8 juillet 2025** sur le territoire de l'Université Paris-Saclay.
Cette finale est publique.

Lors de ce challenge :

- Les candidats disposeront de **5 minutes** pour "pitcher" leur projet entrepreneurial.
- Le "pitch" pourra se faire en français ou en anglais. Le candidat devra néanmoins savoir s'exprimer en français.
- La présentation sera suivie d'un échange en français ou en anglais avec le jury de 5 minutes.
- Le pitch aura lieu sans diapositives.
- Les candidats participant aux présélections et à la finale du challenge **Start'up P**itc**h**-i**D** donnent leur autorisation pour les prises de photos et vidéos lors du challenge et la diffusion de leur image via différents supports (Youtube, affiche) à but non commercial.

5. COMPOSITION DU JURY DE LA FINALE DU CHALLENGE START'UP PITCH-ID ET MODALITES D'EVALUATION

Composition du Jury

La composition du jury sera conforme au règlement de **Starthèse**, elle :

- Inclura de 3 à 5 membres dont un président de jury ;
- Devra respecter un équilibre dans le genre, l'âge, les disciplines, les fonctions parmi les membres du jury ;
- Devra inclure des représentants du monde socio-économique, de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du monde de la recherche.

Remarque : En cas de conflit d'intérêt, par exemple si un membre du jury connaît personnellement un candidat ou une candidate, le membre du jury concerné doit le déclarer à l'ensemble des membres, et ne participera pas aux questions ni à l'évaluation de ce candidat.

Évaluation du candidat :

- Les savoirs et compétences acquis pendant l'activité de recherche sont explicitement en adéquation avec les besoins du projet ;

- Structuration et argumentation du pitch tout au long de la présentation ;
- Qualité de la prise de parole : fluidité du discours, éloquence, pédagogie, force de conviction, respect du temps ;
- Le candidat intègre dans sa présentation une réflexion sur l'expérience acquise à travers le dispositif de sensibilisation entrepreneuriale.

Évaluation du projet :

- Identification et qualification du besoin couvert par la proposition de valeur ;
- Clarté de la proposition de valeur et caractère différenciant vis-à-vis de l'existant / solution alternative ;
- Identification et maîtrise des conditions de faisabilité de la proposition de valeur ;
- Capacité à identifier et mobiliser les compétences nécessaires ;
- Formulation des premières hypothèses pour élaborer un modèle économique ;
- Intégration de l'impact de la solution proposée au regard des enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux ;
- Projection des futures étapes de développement.

Il n'est pas attendu des lauréats qu'ils présentent :

- Un modèle d'affaire abouti ;
- Un modèle de financement ;
- Un business plan.

6. Les Prix du challenge Paris-Saclay

Pour le challenge **Start'up P**itc**h**-i**D**, 3 prix seront décernés ;

- Le prix « **Créativité** », sera décerné à celui (ou celle) qui aura emporté l'adhésion du jury pour sa capacité à transformer de manière originale son expérience de thèse en une proposition de valeur convaincante et cohérente ;
- Le prix « **Impact** », sera décerné à celui (ou celle) qui aura emporté l'adhésion du jury pour sa capacité à répondre de manière ambitieuse à des enjeux majeurs de société ou d'environnement ;
- Le prix « **Audace** » sera décerné à celui (ou celle) qui aura emporté l'adhésion du jury pour la démarche personnelle qu'il (ou elle) aura engagé à travers son projet, pour la qualité de son retour d'expérience ;

- Par ailleurs, le public pourra être sollicité pour décerner le **prix du Public**, qui ne répond à aucun critère particulier sinon de susciter l'adhésion du public évaluée à travers un vote.

Désignation du candidat qui représentera l'Université Paris-Saclay au challenge national Starthèse :

Parmi les 3 prix décernés par le jury, ce dernier désignera celui ou celle qui sera sélectionnée pour représenter le territoire à la finale du challenge national.
Il n'est pas prévu de prix en numéraire par le challenge **Starthèse** mais la valorisation d'une expérience, une reconnaissance du travail réalisé et de la visibilité pour les lauréats auprès des acteurs socio-économiques.

La désignation du (de la) jeune chercheur(euse) lauréat(e) devra être remontée au comité national d'organisation **Starthèse** avant le 8 septembre 2025.